



Poser les bonnes questions

Apprendre consiste avant tout à poser des questions – et le Conseil canadien sur l'apprentissage en pose beaucoup. Par exemple : quelles méthodes donnent ou non de bons résultats pour améliorer la littératie chez les adultes? Quels sont les éléments clés de l'apprentissage chez les jeunes enfants? Comment l'éducation peut-elle contribuer à améliorer la santé globale des Canadiens?

En posant ces questions, nous voulons aller au-delà du discours entourant l'apprentissage tout au long de la vie pour mettre au jour les idées, les tactiques et les programmes qui donnent vraiment des résultats.

Nous savons que l'apprentissage est le fondement même d'une société saine et d'une économie prospère. Notre tâche consiste donc à trouver les meilleurs moyens de stimuler l'apprentissage pour que le niveau et l'étendue des connaissances soient suffisants. Dans ce but, le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) suit et fait connaître les progrès au chapitre de l'apprentissage au Canada, soutient les recherches sur l'apprentissage et favorise l'échange des connaissances, le tout afin de trouver les moyens les plus efficaces d'améliorer les possibilités et les résultats d'apprentissage pour tous les Canadiens.

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE

Rester à jour – pour que le Canada reste concurrentiel

Le Canada n'est pas seul à chercher des moyens d'améliorer les occasions d'apprentissage offertes à ses citoyens. Beaucoup de pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se sont donné pour but de faire de l'apprentissage tout au long de la vie une priorité pour tous. Les États-Unis et le Royaume-Uni, par exemple, ont déjà créé des programmes nationaux pour collecter et diffuser de l'information variée sur l'apprentissage.

La transition globale vers l'économie du savoir engendre une demande croissante de travailleurs instruits et hautement compétents. Cette réalité économique exige un perfectionnement constant des compétences par l'entremise d'un apprentissage continu qui permette à la fois de suivre et d'anticiper le rythme toujours plus rapide du changement technologique.



Toute la société en bénéficie

Un apprentissage amélioré procure également des avantages sociaux considérables aux particuliers et aux pays dans leur ensemble. Par exemple, une scolarité plus poussée améliore la santé physique et psychologique et réduit les clivages sociaux. Pour aider les Canadiens à profiter pleinement des avantages de l'apprentissage, le CCA cherche des réponses à différentes questions sur l'apprentissage :

- à toutes les étapes de la vie, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte en passant par l'adolescence;
- dans de multiples milieux, y compris le foyer, la salle de classe, la collectivité et le milieu de travail;
- sous différentes formes, depuis l'apprentissage structuré à l'apprentissage autodirigé en passant par l'« apprentissage pratique »;
- dans les deux langues officielles;
- dans toutes les cultures et tous les milieux qui composent le peuple canadien.

Notre objectif : bâtir une société forte ayant une culture de l'apprentissage dynamique qui stimule une économie concurrentielle et ouverte à l'innovation. Le CCA contribue à atteindre cet objectif en fournissant des renseignements indépendants, objectifs et fiables, en collaborant avec des organismes et réseaux existants afin de mettre à profit leurs travaux et en privilégiant les solutions pratiques et pertinentes. Et, par-dessus tout, en ne cessant jamais de poser les questions importantes.



Les résultats avant tout

Au CCA, nous posons des questions dans un but précis. Celui-ci consiste à améliorer les résultats d'apprentissage pour tous les Canadiens et à favoriser la croissance d'une « architecture d'apprentissage pancanadienne » :

- en informant les Canadiens sur l'état de l'apprentissage;
- en favorisant des recherches de qualité sur l'apprentissage;
- en facilitant la prise de décisions fondées sur des éléments probants au sujet de l'apprentissage, grâce à l'échange de connaissances;
- en devenant la ressource faisant autorité au Canada en matière de recherches sur l'apprentissage.

Cette priorité donnée aux résultats guide les plans d'affaires, les budgets, les objectifs et les investigations du CCA. Elle préside au déploiement de nos ressources et à l'établissement de nos priorités et nous permet de concentrer nos efforts sur la livraison de résultats concrets pour notre organisation, nos partenaires et l'ensemble du Canada.

Le CCA compte deux bureaux principaux : un à Vancouver, en Colombie-Britannique, et un à Ottawa, en Ontario. Le bureau de Vancouver se consacre à l'échange de connaissances, à la recherche et à la mobilisation du savoir, de même qu'à la création et au maintien de partenariats stratégiques. Le bureau d'Ottawa, quant à lui, concentre ses efforts sur le suivi et les rapports et héberge le personnel des communications, des finances et de l'administration du CCA.

Le travail de ces bureaux principaux est complété par un réseau de cinq centres du savoir répartis dans tout le pays. Ces derniers se penchent sur les plus importants défis en matière d'apprentissage que les Canadiens doivent relever.

Les centres du savoir

Les cinq centres du savoir du CCA s'occupent de :

- réunir des éléments d'information sur **l'apprentissage chez les Autochtones** par l'intermédiaire de réseaux établis dans les collectivités autochtones afin d'améliorer les possibilités d'apprentissage;
- favoriser **l'apprentissage chez les adultes** tant en classe que hors de ce cadre, afin que tous les adultes puissent participer pleinement à la société et à l'économie du savoir d'aujourd'hui;
- orienter les Canadiens sur la bonne voie dès le tout début de leur vie en favorisant **l'apprentissage chez les jeunes enfants**, afin que chaque enfant puisse réaliser son plein potentiel;
- aider les Canadiens à cultiver un esprit sain dans un corps sain en comprenant le lien entre **la santé et l'apprentissage**;
- mettre au point des méthodes d'**apprentissage en milieu de travail** qui contribuent au succès des employés et des employeurs.



En outre, le CCA étudie cinq questions qui sont liées aux thèmes des centres du savoir et à l'apprentissage structuré : la culture, l'apprentissage virtuel, les sexes, la littératie et l'apprentissage dans les milieux francophones minoritaires.

Apprentissage structuré

Le terme *apprentissage structuré* désigne le système d'éducation officiel, de la maternelle à l'école secondaire jusqu'au niveau post-secondaire. Le CCA collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et des organismes non gouvernementaux en vue de créer des réseaux, de repérer des priorités de recherche et d'appuyer la recherche et l'échange des connaissances dans ce domaine. Le CCA offre également un soutien à la recherche dans le domaine de l'apprentissage structuré.

Par exemple, le CCA et le ministère de l'Enseignement supérieur de la Colombie-Britannique ont récemment publié une étude exploratoire des documents consacrés à des enjeux stratégiques clés, par exemple la question de savoir quels sont ceux qui ne fréquentent pas les établissements postsecondaires et pourquoi, de même que les facteurs qui favorisent la réussite au niveau postsecondaire chez les étudiants autochtones. Le ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan et la *Saskatchewan Literacy Commission* ont cosigné avec le CCA un protocole d'entente de trois ans qui vise la mise sur pied de projets conjoints d'intérêt commun. Des ententes analogues sont en cours de négociation avec d'autres provinces et territoires.

En septembre 2005, le CCA a lancé l'**Initiative sur l'apprentissage au XXI^e siècle (Canada)**. Ce programme a pour but de favoriser l'élaboration de nouvelles approches relatives à l'apprentissage misant sur les découvertes les plus récentes sur le cerveau humain, le fonctionnement des sociétés humaines et l'apprentissage comme activité communautaire. Ce projet est tout particulièrement utile aux éducateurs, aux parents et aux apprenants; le CCA a animé des ateliers et donné des exposés partout au pays.

Le CCA collabore également avec des conseils scolaires et d'autres organisations dans des projets d'intérêt commun. Par exemple, le CCA et le conseil scolaire de Vancouver ont conclu un partenariat pour financer un programme de chercheur résident qui permettra de renforcer les capacités de recherche au sein du personnel et des programmes de district. L'initiative servira à établir des politiques et des pratiques qui soutiendront les élèves à risque prenant part à des projets mis sur pied dans des écoles des quartiers centraux et des écoles communautaires de Vancouver, et offrira des moyens de suivre les progrès de ces élèves. En 2007-2008, le CCA élargira la portée du programme de chercheur résident.

Plan d'action pour 2007-2008

Le CCA a créé un cadre de gestion axé sur les résultats qui reflète les pratiques des organismes des secteurs privé et public. Ce cadre oriente tous nos efforts en fonction de certains objectifs stratégiques pour veiller à ce que nous produisions des résultats concrets pour tous les Canadiens. Voici un résumé de nos projets.

Indice composite de l'apprentissage

L'évaluation est essentielle au suivi des progrès, mais il a toujours été difficile de quantifier l'apprentissage et d'en rendre compte, surtout dans le cas de l'apprentissage hors de la salle de classe. C'est ici qu'entre en jeu l'**Indice composite de l'apprentissage** (ICA). Premier outil du genre dans le monde, il est conçu pour aider à évaluer l'état de l'apprentissage des Canadiens de tout âge, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte avancé.

Il présente un vaste éventail de données sur l'apprentissage structuré et informel et sur les dimensions personnelle, sociale et économique de l'apprentissage. L'Indice révèle l'état de l'apprentissage tout au long de la vie de manière informative et accessible et suscite un dialogue permanent.

Le premier Indice annuel du CCA a paru en mai 2006. Le Canada a alors obtenu la note 73, ce qui témoigne du fait que, malgré de bons résultats au chapitre de l'apprentissage dans un cadre

scolaire, les Canadiens ne maintiennent pas leur niveau d'apprentissage toute leur vie. Il est possible de consulter les résultats nationaux et locaux sur un site Web interactif. Pour l'Indice de 2007, on profitera du bon accueil réservé au premier Indice pour organiser une série de projets qui se tiendront aux quatre coins du pays et qui viseront non seulement à interpeller les Canadiens au sujet de l'apprentissage tout au long de la vie mais aussi à améliorer les résultats d'apprentissage à l'échelle communautaire. Par exemple, un projet pilote sera entamé en collaboration avec l'initiative *Learning City* à Vancouver. Ce projet consiste à utiliser l'ICA comme outil analytique afin de développer une stratégie pour améliorer les résultats d'apprentissage dans la ville de Vancouver.

Rapports et enquêtes annuels

Publié pour la première fois en décembre 2006, le rapport annuel sur l'**état de l'enseignement postsecondaire au Canada** examine dans quelle mesure le secteur canadien de l'enseignement postsecondaire (EP) suit le rythme des défis économiques et sociaux qui apparaissent. Le rapport présente un survol, fondé sur des éléments probants, de l'état de l'EP au Canada, et en particulier des questions que le Canada doit aborder pour progresser dans ce secteur stratégique. Le rapport de 2006 demandait l'établissement d'objectifs et d'indicateurs nationaux afin de garantir que le secteur canadien de l'EP procure aux Canadiens les compétences dont ils ont besoin pour réussir. Le rapport de 2007 examinera ces questions davantage.

Le rapport annuel sur l'**état de l'apprentissage au Canada** est conçu pour informer les Canadiens sur l'état global de l'apprentissage au Canada depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte et en milieu de travail. Il cerne nos forces et nos faiblesses et indique les mesures à prendre pour combler les lacunes. Tout comme notre rapport sur l'EP, celui qui est consacré à l'état de l'apprentissage est intégralement accessible en ligne, et des liens vers des bases de données, des rapports connexes et des résumés de recherche sont également offerts. Publié pour la première fois en janvier 2007, ce rapport cible également les défis propres au Canada dans le domaine de la littératie. Le prochain rapport sur l'état de l'apprentissage au Canada sera



publié au début de 2008 et rendra compte de l'évolution observée par rapport à l'année précédente.

En complément de ces importants rapports, le CCA publie des rapports annuels thématiques qui explorent les défis dans cinq domaines : l'apprentissage chez les Autochtones, l'apprentissage chez les adultes, l'apprentissage chez les jeunes enfants, la santé et l'apprentissage ainsi que l'apprentissage et le milieu de travail.

Le CCA porte également attention aux points de vue et perceptions de tous les Canadiens. En octobre 2006, il a publié la première **Enquête sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage**. Dans le cadre de cette enquête réalisée en collaboration avec Statistique Canada, plus de 5 000 Canadiens ont été interrogés sur ce qu'ils pensent de quatre aspects clés de l'apprentissage : l'apprentissage chez les jeunes enfants, l'apprentissage en milieu scolaire, la santé et l'apprentissage ainsi que l'apprentissage en milieu de travail. Cette enquête sera répétée en 2007.

Ressources d'apprentissage

Les chercheurs canadiens et autres intervenants actifs dans le domaine de l'apprentissage ont absolument besoin d'avoir un accès libre et facile à des données. À cette fin, le CCA s'engage à mettre sur pied un entrepôt de données exhaustif qui fournira aux éducateurs, aux chercheurs, aux responsables politiques et au grand public un libre accès à toutes ses données de recherche et de suivi. La première phase de ce projet, qui comprend l'ensemble des données sur lesquelles s'appuie l'Indice composite de l'apprentissage, est maintenant accessible en ligne. La deuxième phase consistera à poursuivre la publication des nouvelles données sur le site Web

du CCA, parallèlement à la publication des rapports à venir. En outre, le CCA travaille à la conception d'une interface Web conviviale qui facilitera l'accès à l'entrepôt de données et fournira des aperçus des données statistiques pertinentes les plus récentes sur l'apprentissage, y compris un catalogue de données provinciales et territoriales, produit par le CCA.

Le CCA met en place un centre de ressources virtuel qui fournira un libre accès à de nombreux documents sur l'apprentissage, qui seront classés de façon efficace dans un catalogue en ligne. En collaboration avec la Base de données en alphabétisation des adultes qui a été primée, le CCA et ses centres du savoir enrichiront le catalogue du centre de ressources et amélioreront l'accès à des renseignements, des recherches et des analyses à jour.

Publications

Conformément à son objectif de favoriser la mobilisation du savoir et l'échange de connaissances, le CCA continuera en 2007-2008 de publier le très apprécié **Carnet du savoir**. Cette publication mensuelle vise un large auditoire et contient des articles sur les défis et les solutions en matière d'apprentissage. Elle comporte également des liens vers les sites Internet d'où sont tirées les données utilisées, vers des rapports de recherche dans des domaines connexes et d'autres ressources utiles.

Il n'existe pas, jusqu'à maintenant, de publication universitaire consacrée à la recherche appliquée sur l'apprentissage au Canada. Pour contribuer à combler cette lacune, le CCA a lancé, au printemps 2007, la **Revue de recherche appliquée sur l'apprentissage**.

Cette publication en ligne porte principalement sur des recherches canadiennes appliquées utiles pour les praticiens de l'apprentissage et les responsables politiques. Tous les articles sont évalués par des pairs et conformes aux normes universitaires les plus strictes.

Recherches originales

Le CCA prend part à des projets de recherche spécifiques afin d'enrichir la base d'éléments probants liés aux thèmes qu'il étudie. En 2006-2007, il a ainsi participé à plus de 70 projets de recherche avec examen par les pairs, et prévoit un nombre analogue de projets pour 2007-2008. Le CCA exige que toutes les recherches qu'il soutient comportent une stratégie explicite de concrétisation des résultats et demande également la création de partenariats entre les chercheurs, les ONG et le gouvernement. Le CCA anime aussi des ateliers sur les pratiques exemplaires en recherche et concourt ainsi à renforcer les capacités de recherche du Canada.

Événements liés à l'apprentissage

Tout au long de l'année, le CCA et ses centres du savoir organisent une vaste gamme d'événements liés à l'apprentissage (conférences, tables rondes et ateliers) en vue de réaliser leurs objectifs prioritaires, soit échanger des connaissances, renforcer les capacités de recherche et favoriser la prise de meilleures décisions. En 2007-2008, ces événements porteront sur divers sujets, dont les programmes de lutte à l'intimidation, les handicaps et l'enseignement, la formation en milieu de travail, la citoyenneté et l'éducation, et l'évaluation des acquis. Par ailleurs, un forum national et un programme de reconnaissance, Passez le flambeau – Promouvoir l'excellence en apprentissage, permet d'esquisser des programmes et des pratiques efficaces en matière d'apprentissage dans les cinq domaines ciblés par le CCA : l'apprentissage chez les Autochtones, l'apprentissage chez les adultes, l'apprentissage chez les jeunes enfants, la santé et l'apprentissage ainsi que l'apprentissage et le milieu de travail.

Investir dans le Canada, aujourd'hui et pour demain

Alors que nous travaillons à l'atteinte de nos objectifs, nous sommes conscients de l'importance de la responsabilité budgétaire,

et de notre devoir d'utiliser nos ressources à bon escient. À cette fin, les projets et les activités du CCA sont régis par quatre grands principes :

- un minimum de 40 % de l'ensemble des fonds sera utilisé pour informer les Canadiens au sujet des progrès observés au pays en matière d'apprentissage;
- un minimum de 40 % de l'ensemble des fonds sera affecté pour stimuler la transmission de connaissances et d'information entre les partenaires touchés par la question de l'apprentissage;
- 10 % du total sera réservé au financement d'initiatives stratégiques et des processus d'évaluation formative et sommative;
- un maximum de 10 % du total des fonds sera utilisé à des fins administratives.

En 2006-2007, conformément à son cadre d'imputabilité, le CCA a procédé à l'évaluation formative de la conception, de la mise en œuvre et de la livraison de ses projets, ainsi que des progrès réalisés au cours des 30 premiers mois d'activité relativement au respect de son mandat. Cette évaluation a révélé que nous sommes en voie d'atteindre nos objectifs.

Au Conseil canadien sur l'apprentissage, nous croyons qu'une culture de l'apprentissage solide, dynamique et créative est essentielle au renforcement des nombreux avantages qu'offre actuellement notre pays. Elle est fondamentale au maintien non seulement de notre qualité de vie élevée, mais également de celle des Canadiens des prochaines générations. Elle est indispensable à l'évolution, à l'innovation et à la conservation de nos capacités concurrentielles dans le marché mondial. Enfin, cette culture enrichira également nos vies, renforcera nos communautés et nous aidera à garantir un avenir prospère pour tous les Canadiens.

Et tout commence par le fait très simple de poser une question. Car lorsqu'il s'agit d'améliorer l'apprentissage chez les Canadiens, poser des questions est la réponse.



Le Conseil canadien sur l'apprentissage est un organisme indépendant à but non lucratif financé en vertu d'une entente avec Ressources humaines et Développement social Canada. Il a pour mission de favoriser et de soutenir la prise de décisions fondées sur des éléments objectifs en ce qui concerne l'apprentissage à tous les stades de la vie, depuis la petite enfance jusqu'au troisième âge.

Pour en apprendre davantage sur le CCA, visitez notre site Web à www.ccl-cca.ca, et tenez-vous au courant de nos activités en vous abonnant à notre bulletin électronique *La Voie de l'apprentissage*.



215 – 50 rue O'Connor, Ottawa ON Canada K1P 6L2
T 613.782.2959 | F 613.782.2956

1805 – 701 rue Georgia Ouest, C.P. 10132, Vancouver BC Canada V7Y 1C6
T 604.662.3101 | F 604.662.3168

www.ccl-cca.ca